

secretariat@dden87.fr

23 rue de Belfort

87100 Limoges

COMMUNIQUÉ

Jusqu'à ce jour, notre Union Départementale de DDEN n'a fait aucun commentaire car nous attendions de mieux connaître la carte scolaire pour 2023 et ses conséquences.

Quand nous sommes nommés DDEN, nous devons veiller aux bonnes conditions de vie des élèves dans les écoles.

Qui peut dire que le nombre d'enseignants présents dans une école n'aura pas une conséquence directe sur la vie scolaire ?

Les DDEN ont été parents d'élèves et sont maintenant grands-parents d'élèves ce qui leur permet de se faire une idée de l'école souhaitable.

De nombreux DDEN ont été enseignants et n'ont pas oublié les difficultés du métier. Ils savent que les enseignants actuels, confrontés à des problématiques nouvelles, doivent être en nombre pour répondre aux besoins des élèves.

Certes, le nombre d'élèves scolarisés a baissé ; mais il nous semble que l'obligation de rendre autant de postes pour notre département soit la conséquence du dédoublement des classes de CP et CE1. Nous avons cru que cette bonne décision se ferait avec des moyens supplémentaires, les moyens n'ont pas suivi.

Nous voyons aussi augmenter les moyens attribués à l'école privée : cela a été la conséquence majeure de l'obligation de scolarité à 3 ans alors qu'elle ne l'était qu'à partir de 6 ans.

La période COVID a perturbé l'école, les apprentissages ont été plus difficiles pour certains enfants, nous voudrions être certains que ces élèves trouveront dans leur école publique les moyens de s'épanouir. Nous pensons, par exemple, à la situation d'Arnac-la-Poste où une suppression est envisagée, ce qui conduirait à une classe d'une vingtaine d'élèves avec quatre niveaux. Ces conditions de travail nous semblent dépassées.

De façon solidaire avec d'autres acteurs de l'école, nous avons donc choisi d'être absents au CDEN du 20 février 2023.